

# • DEVENIR PARTENAIRE DEMETER • ENSEIGNE/GROUPEMENT CAVISTE •

## Les avantages :

-  Accès à la formation Demeter (offert)
-  Utilisation commerciale de la marque et campagnes de communication (supports matérialisés payants)
-  Services complémentaires si engagement de tout ou partie des points de vente

## Les exigences :

- Proposer au moins 80% de l'offre dans la catégorie „vins, bières et boissons alcoolisées“ en plateforme ou centrale de référencement
- Proposer, à l'année, au moins 10 marques différentes labellisées Demeter en plateforme ou centrale de référencement
- Participer aux formations proposées par Demeter (formation obligatoire d'un interlocuteur privilégié au siège, accès formation aux magasins de l'enseigne/du groupement à favoriser)
- Favoriser une bonne identification des produits labellisés « Demeter » dans le réseau de vente
- Respecter la réglementation commerciale et les principes de commercialisation de Demeter France



## LES NIVEAUX D'UTILISATION DE LA MARQUE DEMETER POUR LES DISTRIBUTEURS (1)

Les partenariats Demeter sont ouverts aux **distributeurs spécialisés bio ou avec une seule catégorie de produits**.

Extrait des principes de commercialisation de Demeter France (ce tableau ne peut remplacer la consultation des principes de commercialisation dans leur version intégrale) :

		Sans partenariat Demeter	Avec partenariat Demeter
Communication informative	Reproduction de la marque « Demeter », de son logo et de ses signes distinctifs uniquement dans le but d'informer l'acheteur sur les caractéristiques du produit concerné : dans le descriptif du produit et dans la liste des produits sur le site internet	✓	✓
	Utilisation et distribution des supports créés par les adhérents Demeter et de toutes informations sur les produits communiquées par les adhérents Demeter	✓	✓
Communication commerciale	Reproduction d'un contenu sur la labellisation Demeter (présentation de la marque « Demeter » dans la liste des autres démarches qualité)	✗	✓
	Promotion et mise en avant des produits labellisés « Demeter » (stop-rayon, têtes de gondole, stands, etc.)	✗	✓
	Reproduction de la marque « Demeter », son logo et ses signes distinctifs dans toute communication commerciale en faveur des produits labellisés « Demeter », de la marque « Demeter » et/ou la labellisation Demeter, en format papier ou digital	✗	✓
	Utilisation de supports publicitaires mis à disposition par Demeter France	✗	✓
	Création de supports spécifiques ou de campagnes de communication dédiées en magasin mettant en avant la marque et la labellisation « Demeter », sous réserve d'une validation préalable et écrite par Demeter France	✗	✓

(1) Services complémentaires possibles si engagement de tout ou partie des points de vente en parallèle de l'enseigne/du groupement

### Le label Demeter

Depuis près de 100 ans, Demeter est le label des produits issus de l'agriculture biodynamique. Nous défendons la qualité alimentaire, le goût et les terroirs avec l'un des cahiers des charges les plus ambitieux au monde. Parce que notre santé est intimement liée à celle de la planète, nous développons une approche holistique exigeante, pour le respect du consommateur et du vivant. Plus d'informations sur : [www.demeter.fr](http://www.demeter.fr)

### Nous contacter

Pour toute question sur nos principes de commercialisation et sur les partenariats Demeter pour les distributeurs, merci de contacter l'équipe marketing et communication de Demeter France au 03 89 41 43 95 ou via l'adresse [distribution@demeter.fr](mailto:distribution@demeter.fr).



LABEL DE LA BIODYNAMIE

